

## Mais où est passée notre jeunesse? Adolescence, addictions, médias électroniques et intervention précoce

*Dossier préparé collectivement par Isabelle Girod, Frédéric Richter, Jean-Félix Savary, GREA –  
Groupement Romand d'Etudes des Addictions*

*Septembre-octobre 2012*

**Avertissement:** Le contenu des «dossiers du mois»  
de l'ARTIAS n'engage que leurs auteur-es

## RESUME

A l'échelle de la société, la jeunesse est d'abord et avant tout un facteur de changement. Ainsi, par essence pourrait-on dire, elle dérange. Nous sommes donc prompts à porter un jugement sur des situations qui peuvent parfois nous échapper ou dont nous peinons à comprendre le sens. Cependant, ce constat ne doit pas nous conduire à l'inaction. Une attitude passive et permissive omettrait le principal: la responsabilité des adultes dans le développement harmonieux de la nouvelle génération. Pour cela, il importe de réinscrire l'éducation comme une préoccupation partagée par tous, avec un effort de transmission des messages judicieusement adaptés à ceux à qui ils s'adressent

L'exemple des «*addictions sans substances*» est très éclairant. Alors que des comportements de types addictifs semblent se confirmer avec les médias électroniques, leur usage très répandu nous oblige à aller au delà d'une réaction trop vive sur ce type de risques, afin de comprendre ce qui est à l'œuvre au niveau des adolescents. La société dans son ensemble est concernée par la révolution technologique d'internet et des médias électroniques. C'est particulièrement vrai pour la jeunesse, dont 84% utilise aujourd'hui en Suisse internet comme moyen de communication.

Ce n'est qu'en entrant dans ce monde que nous pouvons tenter de distinguer des comportements inadéquats, mais relativement inoffensifs et probablement temporaires, de situations plus difficiles, heureusement bien plus rares, pour lesquelles un soutien spécifique est nécessaire.

## RIASSUNTO

*«Le lien émotionnel est mille fois plus porteur de contenance et de règles que toutes les lois et règlements institutionnels qui peuvent exister»*

Ce dossier a pour ambition de donner quelques pistes de réflexion et d'action auprès des jeunes, notamment en matière de comportements addictifs. Dans un premier temps, il s'agira de clarifier la perception qu'on a de la jeunesse aujourd'hui et de rappeler les connaissances actuelles en matière d'addiction. Puis il sera question des pratiques et usages des jeunes en matière de médias électroniques et de jeux d'argent. Enfin sera présenté le concept d'intervention précoce, qui leur est particulièrement destiné et qui a une dimension suffisamment généraliste pour que tout citoyen côtoyant des jeunes puisse y trouver matière à réflexion et à positionnement.

## **1. La jeunesse comme temporalité sociale**

Ces dernières années, le comportement des jeunes se retrouve régulièrement à la une de l'actualité. Aujourd'hui, tout se passe comme si nous avions de nouveaux problèmes avec la jeunesse, au point que des prisons spéciales pour eux sont en construction. Certes, les difficultés de l'évolution de notre société ne doivent pas être niées. Il convient de répondre au lent processus de délitement du lien social. La dégradation de la situation sociale et celle des perspectives d'insertion doivent être prises en compte lorsqu'on parle de la jeunesse. Mais de qui parle-t-on exactement? Et la jeunesse d'aujourd'hui est-elle réellement devenue si dangereuse, si difficile à comprendre?

Ces questions hantent les adultes depuis fort longtemps; nous en voulons pour preuve la citation attribuée à Socrate en 440 Av. J-C, qui résonne de manière si familière: *«Notre jeunesse est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect pour les anciens. Nos enfants aujourd'hui ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont tout simplement mauvais»*.

Cette appréciation correspond en tous points au discours *«traditionnaliste»* basé sur une vision romantique d'un passé jugé idéal. Avant, les jeunes savaient se conduire. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Pourquoi une telle récurrence? Pourquoi chaque génération adulte perçoit-elle de manière si inquiète le passage de l'enfance à l'adultité? Pourquoi en définitive être adolescent, être jeune semble si problématique?

Il est pourtant connu de tous que l'adolescence est un cheminement vers l'autonomisation, le plus souvent en rupture avec la période qui l'a précédée. L'adolescent doit donc procéder à une séparation, parfois douloureuse, le plus souvent tâtonnante. Le jeune adulte en devenir va prendre quelques risques pour se distinguer de ses parents sans pour autant rompre la relation. Cette distinction se matérialise en général au travers de l'habillement, de la musique, des loisirs mais elle se construit aussi au travers de la découverte de nouvelles appartenances sociales auxquelles les parents ne sont pas conviés; c'est le temps de l'amitié *«forte»*, du besoin de reconnaissance des pairs, de l'adhésion à de nouvelles valeurs. Le plus souvent, ce mouvement se fait en opposition au monde de référence qui a dominé jusqu'alors. Il ne s'agit pas de guerre ouverte mais plutôt d'un affrontement de perspectives, de priorités.

Pour s'autonomiser, la transgression est nécessaire et prend des formes diverses, variables dans le temps. Cette transgression, trop souvent décrite comme un comportement destructeur, est au contraire la base même de la construction identitaire et de l'intégration sociale des jeunes même si elle dérouté considérablement les adultes. On peut retenir avec Gonseth, Laville et Mayor que «(...) la révolte et la rébellion ne sont pas des comportements individuels et collectifs qui mènent au chaos et à l'anomie mais (qu') ils constituent de puissants moteurs de l'innovation sociale et un levier majeur de l'économie de marché»<sup>1</sup> (2008 : 12). La récupération des modes, de la créativité des jeunes par l'industrie des loisirs n'est par exemple plus à démontrer.

Enfin, la perception de la transgression est souvent décrite à travers un prisme grossissant, dessinant une image de cataclysme social (dans les médias notamment) alors que les comportements, certes parfois violents ou dangereux, ne le sont généralement que pour les jeunes concernés par l'acte de violence et non pour la population englobante; de plus, on ne peut ignorer le fait que ces comportements prennent valeur de rite de passage dans une société si prompt à se lamenter de leur prétendue disparition.

## 2. Qu'est-ce que la jeunesse?

Cette question apparemment naïve souligne qu'il faut garder à l'esprit que la jeunesse tout comme la vieillesse sont des construits sociaux. La perception de ces groupes aux limites tout à fait floues dépend du monde social dans lequel ils s'inscrivent<sup>2</sup>. Par exemple, pour la vieillesse, c'est assez récemment qu'on parle de troisième, de quatrième voire de cinquième âge quand ce n'est pas de panthères grises. Il en est de même pour la jeunesse, tout aussi difficile à cerner. Aujourd'hui les professionnels s'accordent à parler des jeunes de 12 à 25 ans; mais quand s'arrête-t-on d'être jeune? Pour la problématique des addictions, les avancées récentes des neurosciences ont permis d'affiner notre conception de l'adolescence. Elles viennent éclairer et renforcer des constats souvent faits sur le terrain.

Ainsi, l'adolescence n'est pas seulement une période de crises et de développement physique et psychologique; elle est aussi une période de maturation plus ou moins longue durant laquelle le cerveau se structure peu à peu. Nous pouvons ainsi faire des liens entre les changements structuraux et les changements comportementaux. Comme l'indique Coenen (2012 : 10)<sup>3</sup>: «si le cerveau atteint environ 90% de sa taille vers l'âge de 6 ans, on estime qu'il ne termine ses installations et connexions majeures que vers l'âge de 25 ans».

---

<sup>1</sup> Gonseth Marc-Olivier, Laville Yann et Grégoire Mayor (éd.), 2008, *La marque jeune*, Neuchâtel: Musée d'ethnographie.

<sup>2</sup> Sur l'influence des mutations sociétales sur les jeunes voir notamment Jean-Paul Gaillard, 2009, *Enfants et adolescents en mutation. Mode d'emploi pour les parents, éducateurs, enseignants et thérapeutes*. ESF éditeurs, Issy-les-Moulineaux ou Michel Serres, 2012, *Petite Poucette*, Ed Le Pommier.

<sup>3</sup> Coenen R., 2012, *Cerveau et adolescence, état des recherches*. In R. Coenen. *Construire les émotions sociales des adolescents*. Téléchargé sur le site internet: <http://www.roland-coenen.com>.

Ce qui pose problème en matière d'addiction, c'est le développement relativement tardif des mécanismes de contrôle du cerveau. «*Il faut savoir que le développement cérébral continue bien au-delà de l'enfance et de l'adolescence. Le cerveau adolescent est encore immature et se caractérise par un remodelage important (croissance du cerveau et établissement de connexions). Des travaux récents d'imagerie cérébrale ont en particulier révélé qu'une des dernières aires cérébrales à être mature est le cortex préfrontal*»<sup>4</sup>. C'est précisément cette partie du cerveau qui nous permet de contrôler nos émotions et de prendre les bonnes décisions. «*Il est possible que l'immaturité du cerveau explique en partie la prise de risques, la recherche de sensations, et les conséquences qui en résultent*»<sup>5</sup>.

Le fait que les parties du cerveau contrôlant les émotions – et leur maîtrise – soient encore en développement chez les adolescents plaide pour un renforcement de la protection de la jeunesse, notamment en encadrant l'accès aux activités qui comportent un risque d'addiction. En effet, les jeunes étant dotés de mécanismes de contrôle moins développés que les adultes, les expériences qu'ils font pourraient s'imprimer de manière plus forte dans leur mémoire et favoriser l'apparition de problèmes d'addiction plus tard. Ici, la réalité épidémiologique n'est pas contestable. C'est dans le groupe des plus jeunes «*expérimentateurs*» que se recrutera une partie des personnes qui auront des problèmes d'addiction par la suite. Ce constat n'a aucune valeur prédictive, mais il permet de montrer l'importance de la prévention visant à retarder l'âge des premières expérimentations.

## 2.1 Le lien éducatif

Ainsi, il faut s'intéresser à la consommation et aux comportements des jeunes. Il y a des signaux que nous ne pouvons ignorer et auxquels il convient de porter attention. La transgression décrite précédemment peut ne plus jouer le rôle de cheminement de socialisation mais être le moment d'expression visible d'un mal-être déjà présent en sourdine, à bas bruit et qui va faire irruption par un comportement à risque récurrent, répété, qui lui doit être entendu des adultes.

Le travail dans le domaine des addictions se doit de naviguer entre ces deux contraintes. D'une part, ne pas tomber dans le catastrophisme, synonyme de stigmatisation et de rupture du lien éducatif, et d'autre part, garder bien présent le souci de cette problématique chez les individus en situation de vulnérabilité. Il est d'ailleurs intéressant de souligner qu'aujourd'hui si le débat social et politique se centre sur les pratiques des jeunes, ce qui en soi est une bonne nouvelle, il ne doit pas occulter le fait que le groupe principal concerné par la question des addictions ou de la violence reste les adultes. En effet, l'âge moyen des entrées en traitement pour l'alcool<sup>6</sup> est de 44 ans et de 35 ans pour les opiacées. Quant à l'âge moyen du joueur vidéo, il se situe aujourd'hui autour de 33 ans.

---

<sup>4</sup> CoRoMA, 2009, *Neurosciences de l'addiction*, sur mandat de l'OFSP, Lausanne.

<sup>5</sup> Chambers R.A., Taylor J.R., Potenza M.N., 2003, *Developmental neurocircuitry of motivation in adolescence: a critical period of addiction vulnerability*. Am. J. Psychiatry 160(6): 1041-52, cité par CoRoMA, 2009, *Neurosciences de l'addiction*, sur mandat de l'OFSP, Lausanne.

<sup>6</sup> Astudillo M, Notari L. et E. Maffli, 2011, *Prise en charge ambulatoire des problèmes de dépendance: Résultats de l'enquête auprès des client-e-s*, 2010, Act-info, Addiction Suisse, OFSP, Lausanne.

Alors que faire? Il n'existe malheureusement pas de solution miracle. Notre société a changé et la seule affirmation d'une norme ne peut protéger efficacement la jeunesse. La démarche à privilégier reste donc celle du dialogue. Cela permet de mieux cibler les interventions sur les jeunes qui en ont réellement besoin, à savoir quand elles sont réellement nécessaires. En effet, ce n'est pas tant les pratiques qui posent problème en tant que telles, mais le sens qu'elles prennent pour le jeune, dans un environnement donné. Pour une minorité seulement, les comportements excessifs se traduiront par des problèmes à l'âge adulte. C'est sur ce groupe précis que nous devons concentrer nos moyens.

L'exemple des «*addictions sans substances*» se révèle ici très éclairant. Alors que des comportements de types addictifs semblent se confirmer avec les médias électroniques, leur usage très répandu nous oblige à aller au delà d'une réaction trop vive sur ce type de risques, afin de comprendre ce qui est à l'œuvre au niveau des adolescents. Ce n'est qu'en entrant dans ce monde que nous pouvons tenter de distinguer des comportements inadéquats, mais relativement inoffensifs et probablement temporaires, de situations plus difficiles, heureusement bien plus rares, pour lesquelles un soutien spécifique est nécessaire.

### **3. L'usage problématique des medias électroniques**

Il n'est guère aisé de porter un regard neutre sur la question de l'utilisation des médias électroniques aujourd'hui. La société dans son ensemble est concernée par la révolution technologique d'internet et des médias électroniques. C'est particulièrement vrai pour la jeunesse, dont 84% utilise aujourd'hui en Suisse internet comme moyen de communication<sup>7</sup>. Avec internet, on assiste à une situation sans précédent, où la jeune génération détient une meilleure connaissance et parfois de plus fines compétences que ses aînés. Pour certains observateurs, nous nous trouvons dans une mutation psychosociétale profonde<sup>8</sup>.

Les professionnels de la santé, de l'éducation ou de la jeunesse, mais aussi les parents ou le monde du travail, sont confrontés à cette évolution majeure. Dans le domaine des addictions, des demandes d'aide pour un usage excessif d'internet sont apparues ces dernières années, en particulier concernant le jeu vidéo, les jeux d'argent en ligne ou la cyberpornographie. En Suisse romande, les offres de traitements existent et fonctionnent. La prévention, par la diversité des interventions et des contenus, est en revanche plus diffuse. Si on parle souvent de cyberaddiction,

---

<sup>7</sup> 84% des adolescents (12 à 19 ans) interrogés dans l'étude JAMES sont inscrits sur au moins un réseau social. Willemsse I., Waller G. & D. Süss, 2010, *JAMES – Jeunes, activités, médias – enquête Suisse*, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, Zürich. P.29.

<sup>8</sup> Voir par exemple Jean-Paul Gaillard, 2009, op. cit.



ce thème reste cependant sujet à controverse<sup>9</sup>. Pour certains spécialistes (Serge Tisseron par exemple), l'addiction à internet n'existe pas chez les jeunes, l'usage excessif correspondrait plus à une passion éphémère. Cependant, il semble bien que chez certains sujets, un phénomène de nature addictive puisse se mettre en place. À l'heure actuelle, des demandes d'aide auprès de spécialistes de l'addiction existent, ces derniers se sont spécialisés sur ce thème et les résultats semblent favorables<sup>10</sup>; ces situations que l'on peut qualifier de «*cyberaddiction*» concernent cependant majoritairement des hommes adultes. Entre dramatisation et prévention, loisirs et réglementation, un risque de confusion s'installe.

Face au phénomène d'internet, la prévention de l'usage excessif est donc devenue un enjeu majeur. Un projet pilote mené en 2010 par le GREA et l'association de joueurs Swiss Gamers Network, auprès de 270 passionnés de jeux vidéo âgés en majorité de 15 à 20 ans, a permis de mieux connaître leurs représentations sur leurs activités on line<sup>11</sup>. Alors que 76% des gamers reconnaissent que les activités sur internet comportent des risques, ils sont également une majorité (64%) «*d'accord*» ou «*totalemment d'accord*» avec la nécessité de prévenir les risques liés à l'usage d'internet.

### 3.1 L'hyperconnectivité

Si l'usage excessif d'internet est une réalité, les champs d'intervention doivent encore être clarifiés et le terrain ne doit pas être miné par une vision trop dramatique. Le GREA, actif sur ce thème depuis plusieurs années, propose des repères pour tenter de clarifier et accompagner les acteurs concernés<sup>12</sup>.

D'abord au niveau terminologique. On parle d'hyperconnectivité pour aborder la problématique dans son ensemble. Ce terme fait référence à un usage important des médias électroniques, mais garde une posture neutre par rapport au sens des pratiques.

On réservera le terme de cyberaddiction à un usage spécialisé, car une utilisation excessive ne permet plus de comprendre la particularité de l'addiction. Les associations professionnelles recommandent en outre de ne pas utiliser le terme de cyberaddiction pour les mineurs. Pour ces derniers, on préférera les termes usage problématique ou usage excessif pour aborder la question des risques et des problèmes directement ou indirectement liés à l'hyperconnectivité.

---

<sup>9</sup> Le terme de cyberaddiction est apparu en 1995 en tant que diagnostic psychiatrique (Goldberg), mais celui-ci ne refléterait pas forcément une réalité clinique bien identifiée; il n'a par ailleurs pas encore été inclus dans le projet de DSM-V. Sources: G. Thorrens, D. Zullino, 2011, *Schweizer Archiv für Neurologie und Psychiatrie*. 162(6):232–8.

<sup>10</sup> *Addiction à internet: qui consulte pour quels résultats?* Service d'Addictologie Département de Psychiatrie Gabriel Thorens, Yasser Khazaal, Daniele Zullino Département de Psychiatrie, Hôpitaux Universitaires de Genève.

<sup>11</sup> Richter F., 2012, *Etat des lieux des besoins et des comportements des utilisateurs et de l'entourage dans la pratique des écrans* – GREA <http://www.grea.ch/medias-electroniques>.

<sup>12</sup> GREA, 2012, *Position du GREA sur l'hyperconnectivité : usages excessifs des médias électroniques* – <http://www.grea.ch>.

Le terme «*excessif*» ne correspond pas exclusivement à la notion temporelle (temps passé à l'utilisation d'un média électronique), mais plutôt au fait de l'utiliser de manière à générer des conséquences dommageables pour la santé ou le développement social de l'individu.

### **3.2 Prévention, réduction des dommages et traitement**

Au niveau des interventions propres au champ des addictions, le GREA propose quelques pistes concernant les médias électroniques:

Dans le domaine de la prévention, la parole des utilisateurs est cruciale. On l'a vu précédemment, il existe une rupture numérique entre les jeunes et les adultes. Ce phénomène est probablement temporaire, toujours est-il que les digital natives (les jeunes) utilisent les médias électroniques différemment que les digital migrants (adultes). La notion de conflit intergénérationnel s'exprime dorénavant aussi à travers l'utilisation des médias électroniques. Cette situation concerne notamment la sphère familiale et l'école. Les jeunes, en tant qu'utilisateurs, ont un rôle à jouer dans cette démarche d'information et d'explication vis-à-vis des enjeux liés aux médias électroniques.

Ainsi, dans une logique de promotion de la santé, la prévention des usages problématiques doit être accompagnée d'un renforcement des compétences et d'une valorisation des ressources propres à l'individu et à son entourage (cf. le modèle d'intervention précoce ci-après).

L'omniprésence des médias électroniques demande un nouveau type de prévention, mais comme pour les autres domaines des addictions, une prévention efficace passe par une intégration coordonnée de mesures dites structurelles (régulation de l'offre, limitation de l'accès, fiscalité, etc.), une sensibilisation de la population et des messages adaptés à certains publics spécifiques.

Interdire l'accès à l'usage des médias électroniques ne fait pas de sens aujourd'hui. Les associations professionnelles recommandent de protéger les individus en situation de vulnérabilité par des mesures de réduction des dommages. Des instruments favorisant une utilisation contrôlée de l'usage de médias électroniques peuvent s'avérer utiles. Ces instruments peuvent s'appuyer sur les supports (limite de temps, autocontrôle, monitoring) ou sur un travail communautaire (espace de jeux, médiateurs, forum).

En ce qui concerne le traitement, une offre d'accompagnement thérapeutique gratuite et de qualité doit pouvoir être disponible partout en Suisse. Les professionnels des addictions ont développé des compétences pointues dans le champ des addictions sans substances. Grâce à l'expérience accumulée en matière de consommation de produits, on sait que l'hyperconnectivité chez un mineur peut être le symptôme ou l'expression d'une situation intrafamiliale douloureuse. Raison pour laquelle, les approches systémiques (par exemple MDFT, thérapie familiale) obtiennent de très bons résultats. Il apparaît donc primordial de restaurer les liens entre les adolescents et leurs parents. Ce travail permet de se centrer sur les causes de comportements inadéquats et devient donc porteur de solutions. A l'inverse, une démarche trop frontale de contrôle peut briser ce lien éducatif et couper le monde adulte des possibilités d'action.



Quant à la régulation du marché, celui des médias électroniques (supports, contenus) n'est pas soumis à une législation particulière, en dehors des lois qui garantissent la liberté de commerce. Il s'agit pourtant d'un marché très porteur, soumis à une forte concurrence, qui comporte des risques en termes de consommation excessive et qui, de plus, cible les jeunes. Les associations professionnelles recommandent de réfléchir à une meilleure collaboration avec l'industrie et les utilisateurs, pour trouver des possibilités d'encadrement des pratiques.

#### 4. Les jeunes et les jeux d'argent

La problématique des jeunes face aux jeux d'argent a été récemment explorée en Suisse romande dans une enquête du Dr Suris, de l'IUMSP<sup>13</sup>. On y apprend que 37% des jeunes de 15 à 18 ans ont déjà joué aux jeux d'argent dans les 12 derniers mois, trois quarts d'entre eux sont des mineurs. Cette recherche indique surtout que près de 6% des jeunes peuvent être considérés comme des joueurs problématiques ou à risque de développer une addiction au jeu. C'est deux fois plus que chez les adultes, ce qui est préoccupant.

L'offre actuelle de jeu est très importante en Suisse, en particulier en Suisse romande avec un casino installé dans chaque canton et les jeux de la Loterie romande. Avec les activités de poker et autres jeux d'argent en ligne, l'offre est omniprésente. La limite d'âge pour les jeux d'argent est en général fixée à 18 ans, certains jeux de loterie sont limités à 16 ans. Différentes études montrent pourtant que l'âge moyen de la première expérience de jeux d'argent se situe vers 13 ans<sup>14</sup>. Mis à part la limite d'âge contrôlée à l'entrée des casinos et celle indiquée sur les jeux de loteries et les paris, les mesures de protection des jeunes face aux risques représentés par la pratique des jeux d'argent sont quasi inexistantes. Si des messages de prévention sur les substances potentiellement dangereuses sont fréquents auprès des jeunes, ce n'est pas le cas concernant les jeux d'argent. C'est une lacune importante du dispositif de prévention en Suisse.

Au vu du développement du marché des jeux d'argent en ligne, et notamment du poker, il nous apparaît que les dangers ne sont pas forcément là où on les attend. Par contraste avec les jeux vidéo, cette problématique semble sous-estimée. En effet, la cyberaddiction demeure une catégorie restreinte qui peine à faire son entrée dans les catégories diagnostiques officielles. Au contraire de l'addiction aux jeux d'argent, décrite depuis le début des années 80 dans le manuel américain de psychiatrie (DSM) et dont le coût social s'élève entre 545 et 658 millions de francs par année en Suisse, celle du jeu en ligne demeure méconnue du grand public puisque 42,6% de la population romande n'a jamais entendu parler de jeu pathologique<sup>15</sup>. Les problèmes posés par l'hyperconnectivité ne doivent pas être sous-

---

<sup>13</sup> Suris JC, Akre C, Petzold A, Berchtold A, Simon O. *La problématique des jeux d'argent chez les adolescents du canton de Neuchâtel*. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2011. (Raisons de santé, 192).

<sup>14</sup> Schalbetter P., 2010, *Les jeunes et les jeux d'argent*, Addiction Valais et Velghe J., 2011, *Les jeunes et les jeux d'argent*, CRIOC Edition.

<sup>15</sup> Arnaud S, Inglin S, Chabloz JM, Gervasoni JP, Notari L, Gmel G, Dubois-Arber F. *Etude romande sur le jeu*. Une collaboration entre IUMSP et ISPA sur mandat du Programme Intercantonal de Lutte contre la Dépendance au Jeu (PILDJ). Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2009 (Raisons de santé, 150).

estimés, mais le regard que la société porte sur une activité peut influencer notre manière de percevoir la dangerosité d'un comportement. Il faut s'intéresser à l'activité du jeune, pour différencier, dans une pratique excessive, une pratique de jeu qui participe à un développement social et identitaire, de comportements potentiellement plus destructeurs où les risques sont avérés.

## 5. L'Intervention précoce

Ainsi, s'il convient de s'intéresser aux consommations et aux comportements à risque de certains jeunes, cela ne peut se faire qu'avec une attention toute particulière. Pour suivre cette ligne qui est la nôtre, les acteurs romands du domaine de l'addiction et de l'adolescence ont développé le modèle d'intervention précoce.

Le terme séduit d'emblée. Intervenir plus tôt, afin de venir en soutien à des situations avant qu'elles ne deviennent trop complexes. Voilà un bon projet, autour duquel tous les acteurs peuvent se rallier. Mais à y regarder de plus près, derrière ces mots magiques se cachent aussi des compréhensions différentes de la question. Intervenir, mais pour faire quoi? Ce n'est pas la même chose d'intervenir pour «nettoyer l'espace public», pour limiter la délinquance, pour prévenir des dépendances futures ou pour agir dans une logique de promotion de la santé ou plus largement encore de promotion sociale.

Pour développer sa mise en œuvre, le GREA a réalisé un travail collectif de conceptualisation de cette démarche<sup>16</sup>. L'intervention précoce a pour objectifs de mettre en place, dans une communauté, les meilleures conditions pour favoriser la santé et le bien-être, comme de repérer dans les meilleurs délais des jeunes en situation de vulnérabilité auxquels il est nécessaire d'apporter soutien ou prise en charge.

### 5.1 La situation de vulnérabilité

Le modèle repose sur un concept clé: la «*situation de vulnérabilité*». Celui-ci fait référence à la situation globale de l'adolescent, qui se comprend comme dynamique et contextuelle. Ce n'est pas l'individu qui est «à risque», mais plutôt un contexte qui peut influencer sur son développement, en interaction avec des éléments plus personnels. Ces deux dimensions, individuelle et sociale, sont intimement liées et ne peuvent être comprises de manière séparée. Elles sont toujours en mouvement, et tout particulièrement à l'adolescence. La plus grande erreur serait de les considérer dans une vision statique, de chroniciser des difficultés qui peuvent encore être passagères et ainsi de péjorer l'autonomie de futurs adultes, qui commenceraient déjà à l'adolescence une carrière d'assistantat au risque de détruire sur le long terme la construction de l'estime de soi, de l'autonomie ou de l'affirmation de sa singularité.

La situation de vulnérabilité doit se comprendre comme un équilibre momentanément rompu entre les facteurs de risques et les facteurs de protection. Ces derniers doivent être explorés avec soin, qu'il s'agisse de ses compétences sociales à tisser des liens (membres de la famille, amis, amours),

---

<sup>16</sup> GREA, 2010, *Intervention précoce, Accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité*. Brochure disponible gratuitement sur le site <http://www.interventionprecoce.ch>.

ses habiletés pratiques (musique, sport, etc.), ses compétences cognitives (formation, savoir-faire manuels) ou encore ses ressources résilientes, etc. Dès lors, il s'agit de pouvoir retrouver un équilibre, en agissant sur l'un, sur l'autre, ou les deux à la fois. Le reste du chemin restera toujours une affaire d'individu qui fera ses choix en fonction de ses aspirations.

Même si le travail sur le contexte et sur le renforcement des compétences sociales doit être favorisé, il faudra pourtant, pour une petite minorité de jeunes, mettre à disposition des prestations professionnelles (évaluation, accompagnement). L'intervention précoce doit ainsi permettre de renforcer l'interface entre les spécialistes et la communauté, en facilitant l'accès aux ressources existantes.

En raison des multiples dimensions de la vulnérabilité (psychiques, comportementales, environnementales, etc.), l'interdisciplinarité s'impose pour l'appréhender correctement. Un travail en réseau sera ainsi plus à même d'établir une situation de vulnérabilité (globale) qu'un professionnel isolé. Dans cet esprit, un effort important doit être entrepris afin de garantir une culture et un langage commun entre professionnels de domaines différents. Le modèle d'intervention précoce fait ce lien, en réunissant le travail sur l'environnement et les démarches de types thérapeutiques. Il dépasse la concurrence pour favoriser la complémentarité.

## 5.2 L'Intervention précoce (IP): un modèle en quatre phases

Le modèle proposé repose sur 4 axes d'interventions, indiqués dans le schéma ci-dessous:



La responsabilité du développement des jeunes se partage avec l'ensemble de la communauté. La prise en charge spécialisée reste l'exception. C'est dans ce quotidien que l'on peut observer, se montrer attentif, mettre des limites et comprendre la situation dans laquelle se trouve le jeune. Cette attitude de vigilance aide à détecter des situations de fragilité ou de souffrance. C'est au quotidien que se construit le contact, que se noue le lien de confiance qui va

permettre de porter une attention soutenue à l'enfant ou au jeune. Cette prise de contact se décline en partie différemment lorsqu'il s'agit d'aller à sa rencontre dans la rue. Il est d'autant plus nécessaire de se donner du temps, de ne pas se montrer intrusif pour réussir à établir progressivement une relation avec le jeune.

Pour une bonne conduite des différentes actions de l'intervention précoce, un travail de réseau est indispensable et doit s'étendre dans l'idéal à la fois en direction des ressources naturelles du jeune (la famille, les proches, la communauté) et des ressources institutionnelles (offre de traitements spécialisés, de formations, etc.). Il est important de bien définir les rôles et les implications des différents acteurs, ainsi que les modalités de collaboration.

### **a) Promotion d'un environnement favorable**

Un travail sur le développement des jeunes doit bien évidemment, en premier lieu, s'attacher à promouvoir le contexte. Un environnement favorable et un renforcement des compétences éducatives ne peuvent que favoriser l'autonomie et le développement de la jeunesse. Les conditions-cadre dans lesquelles les histoires individuelles prennent sens se doivent d'être remises en avant, dans un monde porté à une lecture de plus en plus individualisante des difficultés rencontrées. Le champ est large, de l'urbanisme au système scolaire. Mais il faut aussi savoir raison garder. La situation financière et politique des cantons aujourd'hui ne permet pas de changements spectaculaires dans les conditions de vie du plus grand nombre. Cela n'est cependant pas une raison pour ne rien faire. Les approches communautaires peuvent apporter des soutiens efficaces et venir renforcer le tissu social dans lequel nous vivons. La création de centres de loisirs et de postes de travailleurs sociaux hors-murs dans les quartiers en sont de bons exemples.

### **b) Le repérage**

Les approches de types promotionnel et communautaire, bien que fondamentales, ne peuvent pas répondre complètement aux situations individuelles. Dans toutes communautés, les parcours de vie diffèrent et certains membres vont se retrouver dans une situation plus périlleuse que d'autres. Ainsi, il convient également de se pencher sur les individus pour mieux repérer des «*situations de vulnérabilité*».

Le repérage essaie de concilier la nécessaire attention à la personne avec une volonté de maintien du lien éducatif. Le choix des mots est ici important. Le repérage s'oppose notamment au dépistage, qui se fait «*par en haut*», dans une logique de classification. Il se distingue également de la «*détection*», qui va s'attacher d'avantage à enregistrer des comportements transgressifs. Ces démarches trop intrusives comportent un risque majeur de rupture avec le jeune concerné qui les percevra comme des instruments de répression. Une difficulté récurrente pour les personnes en lien avec les jeunes est qu'elles connaissent souvent ceux qui sont en difficulté, mais elles ne savent pas quoi faire, comment agir, vers qui se tourner ce qui retarde la recherche précoce de réponses. Le repérage vise à renforcer leur capacité à percevoir les difficultés des jeunes et à savoir les orienter selon le besoin. La plupart des problématiques peuvent d'ailleurs être gérées au sein même du contexte où elles apparaissent, mais cela implique d'avoir les moyens d'en mobiliser les ressources propres.

Si une répétition de signes peut indiquer une situation de vulnérabilité, il faut néanmoins éviter tout catalogue de critères objectifs qui permettraient de «détecter» des problèmes. En effet, les histoires et les contextes de vie, propres à chaque individu, sont déterminants en matière de vulnérabilité et un symptôme seul ne permet en rien d'appréhender la situation globale d'un jeune.

### **c) L'évaluation**

Dans certaines situations, il est nécessaire d'apporter une réponse professionnelle. Il s'agit alors d'approfondir les éléments de vulnérabilité repérés précédemment en replaçant les symptômes dans le contexte de vie du jeune par une investigation multidimensionnelle (évaluation). Suivant les résultats, il s'agira d'offrir ensuite une mesure d'accompagnement (prise en charge) qui visera à renforcer l'autonomie du jeune par la diminution de certains facteurs de risque et/ou le renforcement de facteurs de protection. Ce travail ne peut s'effectuer dans de bonnes conditions sans une équipe interdisciplinaire, formée aux questions d'addiction et d'adolescence. On fera ici confiance aux institutions spécialisées dans ce travail, qui existent maintenant dans tous les cantons romands<sup>17</sup>.

### **d) La prise en charge**

Selon les résultats de l'évaluation, une prise en charge peut se montrer indiquée. Elle ne sera pas forcément une réponse directe à la cause première du repérage. Ainsi, on répondra bien plus efficacement à une surconsommation de cannabis ou un usage problématique des médias électroniques, qui cachent des problèmes familiaux, avec une thérapie systémique qu'avec un suivi individuel sur la seule conduite excessive.

L'intervention précoce rappelle donc l'essentiel: toute la société est concernée par les mécanismes de l'addiction. Le concept de maladie, que l'on associe de manière un peu systématique à celui d'addiction, doit s'ancrer dans une conception large de la santé. Les comportements des individus prennent du sens en s'inscrivant dans des significations qui sont forcément collectives. Agir sur la personne seule nie cette réalité pourtant bien connue dans le champ des addictions.

## **5.3 Les écueils à éviter**

Comme tout nouvel outil, l'approche IP contient aussi quelques dangers si l'on n'y prête garde. L'un des principaux serait d'interpréter toute transgression comme résultat d'une situation de vulnérabilité et d'intervenir trop souvent, trop vite, en mettant un professionnel derrière chaque jeune. L'adolescent, pour se construire, doit aussi avoir ses lieux et ses activités en dehors du monde adulte, a fortiori des professionnels de l'aide.

D'autre part, le repérage peut mener à l'étiquetage du jeune, d'un groupe voire d'un quartier tout entier. Un étiquetage tel que «à problème» est hautement stigmatisant et, en «enfermant» dans des filières «pathologiques» des jeunes dont le potentiel de développement et de changement reste élevé, on se coupe des possibilités de rétablissement et d'adaptation ultérieure.

---

<sup>17</sup> Pour une liste des centres reconnus par les cantons, voir le site internet: <http://www.interventionprecoce.ch>.



Sur pression des demandes du public (voisinage, politiques, administrateurs communaux, etc.), l'intervention précoce court le risque de devenir une méthode de recensement de tous les jeunes d'un quartier ou d'une commune qui «*dérangent*». Ce qui est au départ conçu comme outil d'aide aux personnes se transformerait alors en outil de contrôle social<sup>18</sup>.

Enfin, si l'éclosion d'offres spécialisées est une bonne chose, elles doivent venir en appui aux dynamiques sociales de protection et d'éducation mais en aucun cas s'y substituer. Le risque serait alors de déresponsabiliser le monde adulte et de faire retomber l'entier de la problématique sur des professionnels, appelés ainsi à devenir des magiciens et à remplir à eux seuls, avec de faibles moyens, un rôle qui revient d'abord à la société dans son ensemble.

## 6. Conclusions

A l'échelle de la société, la jeunesse est d'abord et avant tout un facteur de changement. Ainsi, par essence pourrait-on dire, elle dérange. Nous sommes donc prompts à porter un jugement sur des situations qui peuvent parfois nous échapper ou dont nous peinons à comprendre le sens. Cependant, ce constat ne doit pas nous conduire à l'inaction. Une attitude passive et permissive omettrait le principal: la responsabilité des adultes dans le développement harmonieux de la nouvelle génération. Pour cela, il importe de réinscrire l'éducation comme une préoccupation partagée par tous, avec un effort de transmission des messages judicieusement adaptés à ceux à qui ils s'adressent.

Pour traiter les difficultés observées chez les jeunes, ici comme ailleurs, nous devons savoir aller au-delà des remèdes miracles. La nouvelle loi sur les stupéfiants (LStup), adoptée par le peuple le 30 novembre 2008, offre des possibilités intéressantes pour aller dans ce sens, notamment avec le nouvel article 3c. Celui-ci donne la possibilité aux professionnels de l'éducation, du socio-sanitaire ou de la sécurité d'annoncer à une institution spécialisée une situation à risque d'addiction. Il n'est donc plus nécessaire de passer d'abord par la case de la répression (dénonciation pénale). Cette nouvelle norme juridique s'intègre bien dans le modèle de l'intervention précoce. Elle donne une claire responsabilité aux professionnels dans la phase de repérage et demande aux cantons de désigner des institutions à qui annoncer les situations pour une évaluation.

Enfin, des prescriptions médicamenteuses ou des mesures de contrainte peuvent prendre du sens quand elles sont utilisées à bon escient, dans un contexte qui les rend efficaces. Mais la médicalisation des comportements ou la répression systématique des transgressions ne sauraient apporter de vraies solutions. Pire, elles peuvent aggraver la situation quand cela devient le seul recours d'une société en perte de repères avec sa jeunesse. Le risque zéro n'existe pas. L'apprentissage de la vie en société comporte souvent des prises de risques qui ne peuvent être évitées. L'adolescence est une phase critique à cet égard. Face à cette réalité, il convient donc d'adopter la bonne attitude: poser des repères, accompagner, conseiller, protéger, et quand cela est vraiment nécessaire, orienter. L'avenir appartient à la jeunesse. Faisons-lui confiance, tout en exprimant notre devoir de solidarité et de responsabilité.

---

<sup>18</sup> Mani C, Musy G, 2011, *Quelques réflexions sur la mise en œuvre de l'intervention précoce*, Dépendances, Addiction Suisse / GREA, Lausanne (<http://www.grea.ch/publications/2quelques-reflexions-sur-la-mise-en-oeuvre-de-lintervention-precoce>).